

Qualité des soins en services de garde: un enjeu négligé au Québec ^[1]

S'il est important d'accroître le nombre de places disponibles en garderie, il est indispensable d'améliorer la qualité des services de garde.

Author: Mathieu, S.

Source: Policy Options (Options Politiques)

Format: Article

Publication Date: 18 Aug 2021

AVAILABILITY

Access online [FR] ^[2]

EXCERPTS

Le 5 août 2021, le gouvernement du Québec annonçait la conclusion d'une entente asymétrique avec le gouvernement fédéral prévoyant le transfert de 6 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Cet accord, qui s'inscrit dans l'initiative du fédéral pour mettre en place un système pancanadien de services de garde à faibles coûts, reconnaît le Québec comme maître d'œuvre « dans l'établissement des priorités relatives à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, une compétence qui lui est exclusive ».

Selon les dires du premier ministre François Legault, le Québec a de quoi être fier de son modèle de services de garde, « d'abord, parce que ça nous aide à prendre soin de nos tout-petits », ensuite parce qu'« on a le devoir d'offrir ce qu'il y a de mieux à nos enfants ».

Pourtant, les orientations qui guideront l'utilisation des sommes transférées ne témoignent pas d'une intention d'offrir des services de garde de qualité. Selon les premières informations, ces nouvelles sommes serviront à « compléter le réseau, puis [à] augmenter le salaire des éducatrices » et à « rembourser des dépenses qui ont déjà été faites ». Une autre idée avancée pour accroître le nombre de places à contribution réduite consiste à convertir des garderies non subventionnées en garderies subventionnées. L'enjeu de la qualité ne figure tout simplement pas dans la liste des priorités.

Manque de places et conditions de travail

Le réseau québécois fait face à de nombreux défis bien documentés : insuffisance des places pour combler la demande, problèmes de recrutement et de rétention du personnel, manque de valorisation de la profession d'éducatrice, discrimination envers les enfants aux besoins particuliers, difficultés d'accès au service pour les familles défavorisées, heures d'ouverture limitées, fermeture récente de nombreuses garderies en milieu familial, etc.

Deux de ces enjeux — le manque de places (entre 37 000 et 51 000, selon les évaluations) et les conditions de travail des éducatrices — se sont hissés au sommet des priorités gouvernementales. L'action des mouvements Ma place au travail et Valorisons ma profession, qui regroupent des milliers de femmes sur Facebook, a permis de faire pression sur le gouvernement, grâce à la forte attention médiatique reçue. Ces deux mouvements, nés en 2020, auraient pu s'amorcer il y a de nombreuses années. Le réseau des services à la petite enfance n'a jamais réussi à satisfaire la demande depuis sa mise en place, et le contexte de la crise sanitaire a jeté un nouvel éclairage sur le manque de ressources en raison du départ de nombreuses éducatrices, et parce que des travailleuses essentielles n'ont pu retourner au travail, faute de place en services de garde pour leur enfant.

On peut donc saluer, avec l'initiative du nouveau Parcours travail-études en petite enfance, le désir du gouvernement d'attaquer de front les deux enjeux en recrutant et en formant de futures éducatrices qui pourront travailler dans les nouveaux services de garde promis, bien qu'ils se fassent attendre. On peut se questionner, parallèlement, sur les raisons qui ralentissent le gouvernement dans la création de nouvelles places et sur le manque de reconnaissance du travail, pourtant essentiel, des éducatrices, ces dernières n'ayant pas eu droit, à l'instar d'autres travailleurs de première ligne, à des primes de risque lors du confinement généralisé du printemps 2020.

Les garderies subventionnées ne sont pas des CPE

Beaucoup de parents ne distinguent pas les garderies subventionnées des CPE, parce que les deux sont reconnus par le ministère de la Famille, offrent des services aux mêmes coûts, typiquement aux mêmes heures et souvent dans des installations comparables.

Les termes « garderies » et « CPE » sont pourtant mutuellement exclusifs. Par définition, une garderie, qu'elle offre des places subventionnées ou non, est une entreprise privée dont la finalité est de faire du profit. En revanche, les CPE sont issus de l'économie sociale et ne sont pas à but lucratif.

La différence n'est pas uniquement idéologique. La recherche est claire à ce sujet : les garderies offrent de manière générale des services de qualité moindre comparativement aux CPE, même si, dans l'ensemble, le Québec ne peut se targuer d'offrir des services de qualité à la majorité des enfants. Le Ministère et les différents intervenants en petite enfance sont bien au fait de la situation. Déjà, au début des

années 2000, l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec concernant la qualité des services de garde montrait que seulement 27 % des milieux de garde offraient un niveau de qualité allant de bon à excellent, une proportion qui grimpeait à 35 % dans les CPE, mais qui chutait à 14 % dans les garderies commerciales. Il y a là, c'est le moins qu'on puisse dire, place à l'amélioration.

Il est possible que le Québec ne soit plus aussi « fou de ses enfants » qu'il le prétend.

Pourquoi vouloir convertir des places non subventionnées en places subventionnées, si un tel glissement ne permet pas d'améliorer la qualité des services offerts ? Pourquoi ne pas offrir aux garderies la possibilité de devenir des CPE par l'entremise d'un programme gouvernemental, comme ce fut le cas lors de la mise en place du réseau au tournant des années 2000 ?

Les orientations du gouvernement

Il y a deux réponses potentielles à ces questions. La première : il est possible que le Québec ne soit plus aussi « fou de ses enfants » qu'il le prétend. En janvier 2021, le ministre Mathieu Lacombe écrivait dans le Plan stratégique 2019-2023 avoir en tête un Québec qui « place réellement l'enfant au cœur de ses priorités », pour « qu'il développe son plein potentiel, peu importe son milieu de vie ». Les défis sont grands à cet égard, les enfants les plus vulnérables n'ayant pas le même accès à un CPE que ceux provenant de familles plus riches. À Montréal, si une place en service de garde sur trois est offerte par un CPE à Westmount, ce ratio passe à une place sur sept dans Parc-Extension, Saint-Michel et Montréal-Nord.

Deuxième réponse : il est possible que l'enjeu de la qualité soit relégué au second plan, loin derrière l'accès à un service de garde. C'est ce que montrent depuis le début de la pandémie les assouplissements des normes de qualification des éducatrices prévues au Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Après avoir diminué le ratio d'éducatrices qualifiées dans les services de garde de deux à une sur trois, voilà que des étudiantes inscrites au DEC en techniques d'éducation à l'enfance peuvent désormais être considérées comme qualifiées de façon temporaire.

Pas trop tard pour corriger le tir

La qualité des services et l'urgence de créer des places sont en quelque sorte des réalités inconciliables. Des parents, des mères surtout, attendent avec impatience de pouvoir retourner au travail. Si les normes de santé et de sécurité sont respectées dans les services de garde temporaires mises en place comme solution à court terme au manque de places, on ne peut sans doute pas en dire autant de la qualité globale des services offerts.

Il n'est pas trop tard pour modifier les orientations du gouvernement, qui présentera à l'automne 2021 un livre blanc sur le réseau des services de garde.

Quatre orientations pourraient permettre de hausser la qualité des services à la petite enfance :

- Transformer toutes les garderies en CPE ;
- Revenir au ratio de deux éducatrices qualifiées sur trois dans les établissements ;
- Revoir les ratios éducatrice-enfants pour permettre davantage d'interaction et de stimulation ;
- Valoriser la profession d'éducatrice en offrant de meilleures conditions de travail, dont un salaire plus concurrentiel.

D'ici là, il faudra une prise de conscience collective pour que tous les acteurs du milieu — politiciens, journalistes et parents en tête — comprennent que les CPE, et non les garderies, doivent être au cœur du modèle québécois de services de garde, et que la qualité des soins aux tout-petits ne peut être sacrifiée au nom de l'accessibilité.

Region: Quebec ^[3]

Tags: quality ^[4]

accessibility ^[5]

wages ^[6]

Source URL (modified on 23 Aug 2021): <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/21/08/qualit%C3%A9-des-soins-en-services-de-garde-un-enjeu-n%C3%A9glig%C3%A9-au>

Links

[1] <https://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/21/08/qualit%C3%A9-des-soins-en-services-de-garde-un-enjeu-n%C3%A9glig%C3%A9-au>

[2] https://policyoptions.irpp.org/magazines/august-2021/qualite-des-soins-en-services-de-garde-un-enjeu-neglige-au-quebec/?fbclid=IwAR0YExdVlx_L8M82nGxRQZGAjI_0dprQs2AvSKmq8pSzTfqAehJLzORxiHQ

[3] <https://childcarecanada.org/taxonomy/term/7855>

[4] <https://childcarecanada.org/category/tags/quality>

[5] <https://childcarecanada.org/category/tags/accessibility>

[6] <https://childcarecanada.org/category/tags/wages>